

Aménageons ensemble notre territoire

Comment voyez-vous votre territoire aujourd'hui et demain ?



A l'horizon 2020, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) deviendra le document de référence pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais. En effet, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document qui traduira le projet de territoire de notre Communauté de Communes pour les années à venir. Il a vocation à encadrer et organiser le futur développement des villages mais aussi la préservation des espaces naturels ou agricoles.

Plus concrètement, le PLUi est un outil qui définit le cadre de l'instruction des permis de construire. De ce fait, il concerne tous les propriétaires fonciers car il détermine quels terrains seront constructibles et sous quelles conditions.

Le PLUi intéresse également tous les citoyens car il fixe les grandes orientations qui dessineront les villages de demain. Futurs extensions, nouveaux équipements publics, infrastructures de transports à venir ou secteurs agricoles à préserver : le PLUi touche à notre vie quotidienne et il est donc capital que chacun participe à son élaboration.

11 / Quelles sont les 5 actions qui vous semblent prioritaires pour votre Communauté de Communes ? Classez de la plus pertinente (1), à la moins pertinente (5).

- Faciliter l'accès au logement
- Développer son attractivité
- Améliorer l'accessibilité aux personnes âgées ou handicapées
- Produire une offre en logements diversifiée
- Améliorer la desserte du territoire
- Favoriser le développement des activités créatrices d'emplois
- Engager l'ensemble du territoire sur la voie du développement durable
- Investir dans le patrimoine architectural, historique et culturel
- Encourager la production d'énergies renouvelables
- Préserver l'environnement et le paysage
- Développer le tissu économique local
- Affirmer le rôle de l'agriculture et économiser les terres agricoles
- Accueillir de nouveaux habitants

12 / Laquelle de ces « ambitions » choisiriez-vous pour le territoire de la Communauté de Communes à l'horizon 2030 ? (une seule réponse possible)

- Un territoire paisible et accueillant, capable d'attirer de nouvelles populations à la recherche d'une qualité de vie résidentielle.
- Un territoire modèle de développement durable, fondé sur l'agriculture responsable, une production énergétique renouvelable, un habitat durable et économe...
- Un territoire attractif pour les loisirs, les activités de plein air, les animations culturelles, le patrimoine de qualité...
- Un territoire à forte croissance, fondant son développement économique sur la recherche, l'innovation, le développement des nouvelles technologies...

Merci pour votre contribution !

Ce questionnaire est à compléter et à déposer en mairie ou à la Communauté de Communes

avant le 20 avril 2016

L'analyse des résultats vous sera communiquée dans les prochaines publications de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais.

Si vous souhaitez participer à la suite de cette enquête laissez-nous vos coordonnées :
.....

Mieux vous connaître

1 / Votre commune de résidence :

2 / La commune du territoire que vous fréquentez le plus ?

- Colombey-les-Belles
- Favières
- Vicherey
- Blénod-les-Toul
- Je ne fréquente pas d'autres communes

3 / Votre âge :

- De 18 à 29 ans
- De 30 à 44 ans
- De 45 à 59 ans
- De 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

Dans un premier temps, la Communauté de Communes vous propose de participer à l'élaboration du PLUi en répondant à une enquête pour connaître votre vision du territoire.

L'objectif de ce questionnaire est de prendre en compte le mieux possible vos attentes dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre chargée de mission en urbanisme :

Laetitia CAMMARATA (03.83.52.08.16 ou lcammarata-tdu@cc-mosellemadon.fr)

PLUi